

Complément d'étude relatif à la demande de permis de lotir « Route de Florenville » à BOUILLON

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	lotissement de 37 lots sur une parcelle de 2,9252 hectares
<u>Localisation</u> :	le long de la route de Florenville
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'habitat
<u>Demandeur</u> :	Ginco Properties
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	ASTER Consulting

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	04 décembre 2015
<u>Référence légale</u> :	Article 116 §6, alinéa 2 du CWATUP
<u>Portée de l'avis</u> :	Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 ^{er} , § 1 ^{er} , alinéa 2 du CWATUPE

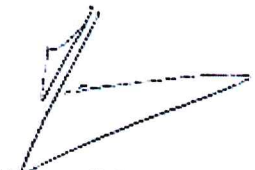
1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

La CRAT réitère son avis favorable émis en date du 28 octobre 2010 sur le projet.

La CRAT estime que ses remarques et recommandations émises lors de son premier avis ont été prises en considération. En effet, elle remarque que le projet sera notamment équipé d'un égouttage séparatif et que des espaces suffisants ont été prévus pour l'accès aux parcelles forestières situées à proximité du projet et pour le dépôt des grumes.

LA CRAT apprécie particulièrement le chapitre relatif à la gestion des eaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président